

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 février 2009**

Délibération n° 2009-0505

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : Aménagement de l'esplanade de l'avenue de Limburg - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction générale - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Forissier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 janvier 2009

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 10 février 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme Besson, MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Mmes Palleja, Pesson, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : M. Philip (pouvoir à Mme Gelas), Mme David M. (pouvoir à M. Goux), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Auroy (pouvoir à M. Reppelin), Barret (pouvoir à M. Quiniou), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Brolquier (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Grivel (pouvoir à M. Bousson), Léonard (pouvoir à M. Colin), Louis (pouvoir à Mme Dagonne), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Petit (pouvoir à M. Cochet), Mme Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz, Terracher (pouvoir à M. Flaconnèche), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Appell, Deschamps, Giordano, Justet, Lebuhotel, Lelièvre, Mmes Levy, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 9 février 2009**Délibération n° 2009-0505**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : **Aménagement de l'esplanade de l'avenue de Limburg - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 janvier 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'esplanade de l'avenue de Limburg est située dans le quartier de la Gravière, entre le chemin des Razes et la rue de Cuzieu sur la commune de Sainte Foy lès Lyon. Le quartier de la Gravière est constitué d'ensembles immobiliers totalisant 4 000 habitants. Plusieurs équipements sont implantés à proximité de l'esplanade : un groupe scolaire, une crèche, des commerces de proximité ainsi que des arrêts de bus.

Cette esplanade, située au pied d'un immeuble, participe également à l'image de l'entrée de l'avenue de Limburg qui relie le chemin des Razes à l'avenue Paul Dailly (route départementale n° 42). Le tènement qui appartenait à la copropriété située en bordure de cette esplanade a été cédé gratuitement à la Communauté urbaine pour réaliser un aménagement qui doit répondre aux objectifs suivants :

- créer un espace public de qualité permettant d'accueillir les piétons et mettant les commerces en valeur,
- aménager l'avenue de Limburg et le carrefour avec la rue de Cuzieu pour réduire les vitesses le long de l'esplanade et devant le groupe scolaire, et favoriser l'accès des transports en commun.

Cette opération a été inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissements 2009-2014 par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008.

Le montant global de cette opération, dont les études sont réalisées dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre interne, est estimé à 1 516 000 € TTC décomposé comme suit :

- travaux de voirie : 1 250 000 € TTC dont 300 000 € TTC en 2009 et 950 000 € TTC en 2010,
- travaux d'eaux pluviales : 110 000 € TTC en 2009,
- travaux d'eaux usées : 156 000 € TTC en 2009.

Les travaux seront réalisés par lots traités par voie d'appels d'offres ouverts et de marchés à bons de commande ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'individualisation de l'autorisation de programme pour l'opération Sainte Foy lès Lyon, avenue de Limburg, pour un montant de 1 516 000 € TTC en dépenses.

2° - La dépense, d'un montant de 1 516 000 € TTC, sera imputée sur les crédits suivants :

- 1 250 000 € TTC dont 300 000 € TTC en 2009 et 950 000 € TTC en 2010 sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal, section d'investissement,
- 110 000 € TTC en 2009 sur les crédits inscrits au budget annexe de l'eau, section d'investissement,
- 156 000 € TTC en 2009 sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement, section d'investissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 février 2009.